

## FLASH INFO

### Compte rendu audience DAP au CP d'ANNOEULLIN

LE SNEPAP-FSU a été reçu en audience le 23 février 2018 par le directeur de l'administration pénitentiaire à l'occasion d'une visite ministérielle du site d'ANNOEULLIN dans le cadre du comité interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation. La sécurisation du site a longuement été évoquée, ainsi que divers problèmes de ressources humaines et techniques : problèmes d'effectifs au niveau des officiers, caméras, téléphones, véhicules et chemins de rondes...

Ce fût également l'occasion de dresser le constat préoccupant du SPIP 59 :

En terme de ressources humaines déficitaires sur la DI de Lille ( 20 postes publiés pour la CAP sur 247 soit moins de 10% des postes) et plus spécialement sur le SPIP 59. LE SNEPAP a fait part de son incompréhension suite à la publication des postes pour la CAP des CPIP en mettant en avant l'exemple de l'antenne de SEQUEDIN au vu des enjeux liés à cet établissement : UHSI/UHSA/QLS/ Programme ESPACE/Module RESPECT. Les situations critiques de Lille et Maubeuge ont été également mise en avant.

*-Sur ce point, la DFSPIP a indiqué que sur les chiffres transmis, il y existait un différentiel de 28 CPIP sur le SPIP 59*

*-Le DAP a indiqué qu'il allait saisir RH5 concernant cette question d'ici la CAP*

Il a été rappelé que le SPIP 59 était le plus gros SPIP de France et qu'à ce titre, il était incompréhensible d'y connaître autant de problèmes d'effectifs: **un seul psychologue SPIP pour l'ensemble du département, 2 assistantes de service social seulement, problème récurrent des PA sur les ALIP** (gestion des tâches du secrétariat par les CPIP notamment sur ANNOEULLIN), **problème d'effectif chez les DPIP** (Dunkerque intérim de DPIP, Maubeuge 2 sur 3, Valenciennes départ du DPIP, SEQUEDIN : départ d'1 DPIP)

Il a également été fait état des problèmes de locaux non sécurisés, inadaptés à l'accueil du public, du sentiment d'épuisement au sein des équipes :charges de travail trop importantes, difficulté de communication, conflits de plus en plus nombreux au sein des ALIP, avec certains sites en grande difficulté et souffrance avec des risques psychosociaux majeurs.

Le SNEPAP- FSU a indiqué au DAP que cette situation critique perdurait depuis plusieurs années...

Au cours de l'audience, l'intérêt de la pluridisciplinarité suite aux déclarations préliminaires formulées sur la radicalisation a été pointée. Ce fût pour le SNEPAP-FSU l'occasion de rappeler les disparités salariales importantes concernant nos collègues psychologues selon les DI: sous-rémunérations sur la DI de Lille par rapport à d'autre DI comme Lyon, ainsi que le caractère précaire de leurs contrats. Il a été rappelé que les SPIP avaient besoin de leurs compétences pour faire évoluer les métiers de chacun et la pluridisciplinarité au sein des services afin d'enrichir les pratiques professionnelles. Le besoin de fidélisation par la reconnaissance et l'existence d'un véritable statut des psychologues au sein de cette administration devient incontournable.

Pour conclure, le DAP a émis le souhait pour les SPIP, que la profession connaisse une nouvelle attractivité. Il a également indiqué que la réforme de la politique pénale ne pourrait se faire sans des ressources humaines adéquates au sein des SPIP. Enfin, il semble s'orienter vers un arbitrage du TIG en faveur des SPIP reconnaissant ainsi sa compétence et son savoir-faire. Selon lui, le SPIP doit assumer la pleine responsabilité du TIG et envisage également de lui redonner le pré-sententielle (cela reste une hypothèse).

Le DAP a terminé l'échange sur la priorité donnée au déploiement du RPOI et de la formation des agents à celui-ci.

**Les différents tracts rédigés par le Bureau Régionale du SNEPAP-FSU ont été remis à la fin de cette audience.**

Le bureau régional SNEPAP-FSU des Hauts de France  
le 26/02/2018

